

DELEGATION DE SIGNATURE

N° 2025/048/DS

Talence, le 17 avril 2025

Le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;

VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret du président de la République, en date du 7 octobre 2024 nommant Vincent-Nicolas DELPECH directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;

CONSIDERANT l'organigramme de direction,

DECIDE

Article 1 - OBJET

La présente décision précise les modalités de délégation de signature de **Vincent-Nicolas DELPECH**, directeur général du CHU de Bordeaux.

Les compétences déléguées dans le cadre de cette décision s'ajoutent, pour la personne concernée, à celles déléguées dans le cadre de la décision 2025/021/DS relative à la direction des affaires médicales.

Elle annule et remplace toutes décisions antérieures relatives à ces domaines de compétence.

A son initiative, le délégataire tient le directeur général informé des actes, signés dans le cadre de la présente délégation, qui justifient d'être portés à sa connaissance.

Article 2 – CHAMP DE COMPETENCES CONCERNE PAR LA DELEGATION

Elise DOUCAS reçoit délégation permanente de signature pour tous les courriers, documents et décisions relatifs à la passation et à l'exécution des marchés publics de travaux, fournitures et services.

Article 3 – DUREE, EFFET ET PUBLICATION

La présente décision prend effet à compter de sa publication au registre des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde, et ce jusqu'au 31 décembre 2025.

Elle est également publiée sur le site internet du CHU de Bordeaux et est adressée aux personnes citées à l'article 2.

Le directeur général



Vincent-Nicolas DELPECH